

Souveraineté La Solution inc.

Le passé est garant de l'avenir



Le conquérant, en 1840, a réuni le Haut Canada (Ontario) et le Bas Canada (Québec) pour faire un Canada uni.

Loi du Conseil spécial pour l'union des deux Canada.

Nous ne saurions résumer ici les débats qui ponctuèrent l'étude de notre projet de loi présenté le 23 mars 1840 par lord John Russell au parlement de Westminster, et qui décrétait l'union des deux Canada en une seule province.

Bien que le Bas Canada comptait 650000 âmes et le Haut Canada 450000, ils avaient le même poids au Parlement: 42 députés chacun. Autre iniquité, les dettes des deux anciennes provinces étaient imputées au Canada Uni même si celles du Haut Canada équivalaient à plus de 12 fois celles du Bas Canada! Le déficit annuel du Haut Canada était supérieur à ses revenus: il ne pouvait même pas assumer les intérêts de sa dette!

Le Bas Canada (Québec) a payé la dette du Haut Canada (Ontario), et le reste des épargnes de nos arrières parents qui aurait été notre héritage, les conquérants l'ont divisé au pro rata de la population des deux Canada. Ils l'ont repris en 1867 pour le rediviser en incluant la population du Nouveau Brunswick. En 1891, ils l'ont repris pour le rediviser une troisième fois pour inclure la population de la Colombie Britannique.

L'Ontario (Haut Canada, jadis) est aujourd'hui aux prises avec une dette qui nécessite 32% de son produit intérieur brut (PIB) pour seulement payer les intérêts. Au mois de janvier 2013, le premier ministre ontarien a commandé un rapport d'un économiste qui expliquerait la façon de faire pour balancer le budget de l'Ontario et en combien de temps. Le rapport déposé en février 2013, stipulait pour les cinq prochaines années, de maintenir les revenus actuels et de couper dans les services ou autres de l'ordre de \$5 milliards pour abaisser ce déficit annuel. Cette année ils ont fait un déficit de plus de \$12 milliards.